

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## ALERTE VIGILANCE CRUES

Le département du Gers est en vigilance orange depuis le 24 janvier 2014 à 10 heures.

Devant cette situation, Jean-Marc SABATHÉ, Préfet du Gers a pris toutes les dispositions pour assurer en collaboration avec tous les services de l'État, le Conseil Général, et les communes concernées, la sécurité des citoyens, et la surveillance de la montée des eaux.

### Description des perturbations

Sur l'ensemble du département, des routes secondaires sont coupées, des déviations sont mises en place.

### Localisation et période de l'évènement :

L'ensemble du département du Gers est touché par ce phénomène.

### Evolution de l'évènement :

Après le fort passage pluvieux du 24 janvier, une accalmie qui durera jusqu'à dimanche en fin d'après midi va entraîner une baisse de l'intensité des pluies. Les précipitations reprendront dimanche en soirée et dans la nuit de dimanche à lundi. Des cumuls de 7 à 15 mm sont alors à prévoir.

Même si la montée des eaux semble stabilisée au moins sur le sud du territoire, l'onde de crue traverse encore le département, et le niveau des cours d'eau pourra évoluer à la hausse sur le nord du Gers et, dans une moindre mesure, dans l'ouest du département (bassin de l'Adour).

### Actions entreprises :

Les services concernés sont tous en alerte et mobilisés pour faire face et protéger les gersois.

Les sapeurs-pompiers ont effectué près de 90 interventions dans tout le département (assèchements, bâchages, chutes d'arbre, sauvetages et mise en sécurité) depuis le 24 janvier après midi.

Les évacuations et mises en sécurité ont été effectuées à titre de précaution. A noter cependant le sauvetage de personnes piégées dans leur véhicule pour avoir enfreint l'interdiction de passage sur des routes barrées.

**Le Préfet engage chacun à être très vigilant et à respecter strictement les consignes de sécurité, notamment pour ce qui concerne les voies inondées. L'inconscience de certains conducteurs mettrait en danger leur sécurité et celle des sauveteurs mobilisés pour venir à leur secours.**

La gendarmerie nationale informe en continu les différents services de la situation sur le terrain pour garantir la sécurité de chaque citoyen.

Les services du Conseil Général surveillent l'état des routes départementales et la Direction Interdépartementale des Routes du Sud-Ouest (DIRSO) celui des routes nationales afin d'en sécuriser les accès.

#### **Rappel aux usagers concernant les crues :**

Ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de la part de tous.

- Restez chez vous dans la mesure du possible.
- Tenez-vous informé de la situation en écoutant la radio et en vous connectant sur le Site internet de l'Etat : [www.gers.gouv.fr](http://www.gers.gouv.fr)
- Soyez vigilants si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable.
- **Respectez la signalisation routière et ne vous engagez pas sur une route inondée.**

Les cartes des crues sont disponibles sur le site : [www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr)